

La sécurité routière, une réelle problématique qui n'honore pas le Maroc (M. Benkirane)

Rabat, 18 févr. 2015 (MAP) - La sécurité routière constitue toujours une réelle problématique et un phénomène dangereux qui n'honore pas le Maroc, sur fond du nombre important des accidents enregistrés quotidiennement sur les routes et qui engendrent des dégâts humains et socio-économiques considérables, a relevé mercredi à Rabat, le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane.

L'ensemble des indicateurs et statistiques de la sécurité routière ont enregistré, au titre des exercices 2013-2014, une amélioration notable précisément hors du périmètre urbain, ce qui constitue "une source d'optimisme renseignant sur notre capacité à nous engager dans un trend baissier continu quant au nombre des accidents de la circulation, notamment les plus graves", a relevé M. Benkirane, cité par un communiqué de son département.

Il a, à cet effet, précisé qu'en 2014, le nombre des accidents mortels a baissé de 6,04 pc, comparativement à 2013, de même que le nombre des morts et des blessés graves qui ont reculé respectivement de 8,74 pc et de 14,81 pc.

Le Chef du gouvernement a, toutefois, averti contre la dégradation de certains indicateurs de sécurité routière dans le milieu urbain, notant que malgré la baisse de 10,40 pc des blessés graves, le nombre des accidents mortels et des morts dans les accidents de la circulation a progressé de 3,93 pc et 2,43 pc respectivement.

Il a, entre autres, appelé les parties concernées à œuvrer avec rigueur en faveur des solutions novatrices susceptibles de surmonter ce fléau et invité l'ensemble des intervenants à accélérer le rythme de la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre de la sécurité routière, ainsi que les chantiers visant à réhabiliter le secteur du transport dans ses différentes dimensions.

Par ailleurs, le ministre délégué auprès du ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, chargé du Transport, Najib Boulif, a présenté lors de cette rencontre, un exposé sur l'évolution de l'ensemble des indicateurs et statistiques relatifs à la sécurité routière, ainsi que les initiatives visant à limiter les dégâts causés par ce phénomène.

Ont pris part à cette rencontre, le ministre de la Justice et des libertés, le ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, le ministre de l'Équipement du transport et de la logistique, le ministre de la Santé, le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget, le Général de division, inspecteur général de la Protection civile, des représentants de la Gendarmerie royale, de la Sûreté nationale et des administrations représentées au Comité.